

point, ce qui m'épargna une fureuse secoussé. Pour le sauver des griffes de ces oiseaux de proye, qui sont des voleurs privilégiés, je fis si bien qu'avec mes dents je le détachai de l'anneau & le gardai dans ma bouche.

Ce qui sans doute avoit déterminé le Maltotier à me faire giter si promptement au Châtelet, c'est qu'il avoit apris qu'il en devoit partir incessamment un grand convoy pour le Canada. Je n'eus pas en effet le chagrin de coucher sur la paille; car dès la nuit même je sortis de prison pour être transporté à Québec avec tous les honnêtes gens que la Cour envoyoit alors dans cette Colonie. Quand je fçus que je devois être de ce voyage involontaire, & qu'il fut question de se mettre en chemin, je m'avisai pour mes pechez de faire le retif & de protester qu'en m'arrêtant on s'étoit trom-